Stage chez un avocat : qu'y ferai-je ?

Par **Stigma**, le **04/05/2009** à **20:19**

Voilà, je pars lundi en stage, pour 3 semaines, dans un petit cabinet d'avocats (3 associés, 2 collaborateurs).
J'ai fait quelques recherches sur le forum qui ne m'ont pas trop éclairées, j'aurais voulu savoir plusieurs choses :
Quid du code vestimentaire ? Ca m'a l'air d'être un cabinet assez huppé (sur une fameuse place du 8e arrondissement de Paris). Une autre avocate, d'un cabinet différent -mais qui connaît le cabinet dans lequel je vais-, m'a dit de me pointer impérativement en costard-cravate, tandis que l'avocat avec qui je serai m'a simplement répondu sur le ton de la plaisanterie de ne pas venir en tongs/débardeur... autant dire que ça ne m'a pas tellement aidé !
Quid, également, du travail qu'on me demandera de fournir ? Je suis étudiant en (fin de) M1, c'est un avocat en droit social. C'est surtout ce point-là qui me fait peur, parce que je me demande si je serai capable d'aider véritablement un avocat.
Merci pour les réponses !wink: Image not found or type unknown

Par **Kem**, le **05/05/2009** à **10:46**

Pour la tenue vestimentaire, soit sappé, c'est sûr.
Costard, cravatte. Clairement.

Ensuite, concernant le "que vais-je faire", ça dépend beaucoup des personnes avec qui tu fais ton stage.

Tu pourrais bêtement t'assoir et les regarder.
Tu pourrais avoir accès aux dossiers et bases de données pour regarder à quoi ça ressemble.
Tu pourrais suivre les avocats pour les audiences au tribunal.
Tu pourrais faire du secrétariat et taper des courriers.
Tu pourrais, et je te le souhaite, effectuer des recherches juridiques sur l'un ou l'autre cas concret.

C'est très très variable.

Par **Stigma**, le **05/05/2009** à **11:52**

Merci Kem !
Je sais déjà que je suivrai l'avocat au tribunal (puisqu'il m'a donné ces dates pour cette raison), et j'aimerais bien effectivement participer aux recherches juridiques et à la préparation des dossiers ! Mais aurai-je le niveau pour lui être utile ? :?

Pfff, je suis à la fois impatient et hyper angoissé Image not found or type unknown

Par **juliette**, le **06/05/2009** à **21:46**

Bonjour

"j'aimerais bien effectivement participer aux recherches juridiques et à la préparation des dossiers !". je saurais toi je proposerais "mon aide" à l'avocat.
ex: est ce que vous voulais pour telle affaire que je cherche de la JP

Par **Yann**, le **07/05/2009** à **08:24**

Lors de mon stage chez un avocat, j'ai passé pas mal de temps à étudier des dossiers passés pour voir comment se déroule une procédure. C'était pas franchement intéressant.

Je l'ai également suivi au tribunal, mais les affaires étaient inintéressantes et à chaque fois on a eu des reports d'audiences.

En revanche j'ai eu des recherches de jurisprudence à faire. Ca c'était déjà mieux.

Le plus intéressant que j'ai eu à faire ça a été une requête introductive d'instance et des conclusions. Là en revanche c'était vraiment bien.

Par **Stigma**, le **08/05/2009** à **02:46**

J'espère que j'serai capable !
Bon, J-1 avant de partir, on verra bien ce qu'il me donne à faire, j'ai bien repassé mes :(

chemises, j'ai peur Image not found or type unknown

Par **pipou**, le **08/05/2009** à **05:57**

les chaussettes aussi ça se repasse quand on est chez un avocat

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:D

Image not found or type unknown
N'oublies pas de cirer tes chaussures aussi !

Par **Katharina**, le **08/05/2009** à **06:45**

:wink:

Bon courage Stigma, ne t'inquiètes pas ça se passera bien, tiens nous au courant Image not found or type unknow

Par **Yann**, le **08/05/2009** à **08:01**

Ne panique pas! Si t'en es là où tu es c'est que tu es capable. Aies confiance en toi et ça ira. Ne te fais pas tout un monde de ce qu'on te demande. Prends les taches les unes après les autres et ça ira.

Par **Stigma**, le **08/05/2009** à **19:20**

:lol:

Merci pour vos conseils, n'empêche que j'ai peur quand même Image not found or type unknown

Bon, je vous dirai lundi si ça s'est bien passé... si je ne donne pas de nouvelles, c'est que je :shock:

vis un enfer Image not found or type unknown

Par **sabine**, le **08/05/2009** à **19:43**

[quote="Stigma":3jwwq80e]Merci pour vos conseils, n'empêche que j'ai peur quand même :lol:

Image not found or type unknown

Bon, je vous dirai lundi si ça s'est bien passé... si je ne donne pas de nouvelles, c'est que je :shock:

vis un enfer Image not found or type unknown [/quote:3jwwq80e]

Mais non mais non! Il n'y a pas de raison

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:wink:

Image not found or type unknown

Par **fan**, le **09/05/2009** à **03:46**

J'ai fais deux stages, l'un dans une société d'avocats, l'autre dans un cabinet et tout c'est trés bien passé, il n'y a pas de raison que pour toi celà se passe mal. Ils mettent à l'aise les :)

stagiaires, il ne faut pas t'inquièter. Image not found or type unknown

:lol:

L'un des avocats de la société venait parfois en jean. Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **09/05/2009** à **19:57**

:lol:

Notre Stigma est un grand anxieux Image not found or type unknown

Courage, ça va bien se passer. Déjà, costume cravate. Quand tu seras sur place, tu verras bien comment ils se comportent : s'ils se mettent juste en chemise, tu pourras les imiter (surtout si la température augmente).

Pour le reste, n'hésite surtout pas à discuter avec tout le monde. Ils savent bien que tu n'as pas beaucoup d'expérience, ils ne vont pas te donner un dossier super compliqué à faire avec :p

des impératifs de temps, gros bêta Image not found or type unknown

Probablement, on te donnera au début des courriers à rédiger à des clients, ou des relances, ou des coups de fil à passer. On t'expliquera comment fonctionne le logiciel (j'ignore les types de logiciels des avocats donc c'est une supposition), où se trouvent les dossiers, qui fait quoi dans le cabinet. On peut te demander de faire des photocopies ou de classer des papiers, ou encore de faire des recherches de jurisprudences. Pour le dernier cas, n'oublie pas que tu as accès à l'ENT, donc tu as largement de quoi travailler. On te donnera peut-être aussi des choses à rédiger, mais tu peux tout à fait lire les dossiers du cabinet pour t'en inspirer, c'est comme ça que ça fonctionne.

N'hésite pas à dire à ton maître de stage que tu as peur de ne pas être utile, il a l'air cool et il te rassurera sûrement. Si tu n'as rien à faire, va voir les autres avocats et collaborateurs et propose ton aide.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Puis s'il y a quoi que ce soit, tu peux toujours m'envoyer un texto hein.

Ca se passera bien et tu regretteras sûrement de rentrer après, tu verras.

Par **Stigma**, le **11/05/2009** à **20:17**

Booooon !
Alors déjà, j'ai la tête comme une pastèque, à deux doigts d'exploser.
Ensuite j'ai été super impressionné par le standing des locaux, et ça ne contribue pas franchement à me mettre à l'aise !
On m'a donné 3/4 dossiers à lire, pour étudier les conclusions des deux parties et dire ce que j'en pense. Et demain, on me demandera de rédiger un projet de conclusions pour un appel : autant dire que je flippe à mort.
Clairement, mon maître de stage est très gentil, très intelligent (il m'a expliqué comment il comptait défendre tel ou tel dossier, c'était vraiment super bien trouvé), j'ai beaucoup de chance d'être tombé sur lui.
Mais j'ai un gros problème : j'ai tenté de me connecter à lamyline via l'ent, mais impossible ! Je ne sais pas si c'est parce qu'ils travaillent sur un réseau interne ou si c'est du à safari parce qu'ils sont sur mac (j'y connais rien)... quelqu'un saurait si je peux résoudre ce

problème très, très handicapant ? Image not found or type unknown

Parce qu'ils bossent, apparemment, presque exclusivement via legifrance. Ca m'a un peu surpris, c'est normal ?

Par **mathou**, le **11/05/2009** à **21:22**

:)

Tu vois, on ne te fait pas travailler sans filets Image not found or type unknown

Pour Lamy, ça ne m'est pas arrivé. Est-ce que tu as essayé avec Lextenso ou d'autres sites de l'ENT ? En principe avec une connexion internet et un explorer ça devrait fonctionner.

De chez toi, ça ne marche pas non plus ?

Sinon, envoie-moi les références de ce que tu dois chercher.

Pour ce qui est de la normalité, ça dépend vraiment. Autant j'ai vu des avocats se contenter de Legifance et en faire une utilisation pas très digne (citer comme une jurisprudence constante le moyen d'un pourvoi...) autant le site en lui-même contient énormément de ressources utiles. Si à côté ils ont des revues et autres, [i:n5qa474t]a priori[/i:n5qa474t] ça suffit.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **candix**, le **11/05/2009** à **22:49**

concernant le problème d'accès à certains sites, j'ai eu le même problème quand je faisais mon stage au MEDEF, je pense que ca vient de leur paramètre de connexion, malheureusement il n'y a pas grand chose à faire

:))

en tous cas bon courage pour ton stage Image not found or type unknown

Par **Stigma**, le **11/05/2009** à **23:01**

En fait, j'arrive à accéder à l'ENT, mais tous les liens vers des sites externes qui demandent :x

une authentification foirent Image not found or type unknown

Je vais essayer d'y remédier en leur demandant si je peux connecter mon portable à leur wifi, on verra !
Sinon je ne sais vraiment pas comment fait l'avocat : ça a l'air d'être un bon professionnel, puisqu'il compte parmi ses clients des grandes entreprises... et pourtant, il ne se sert QUE de légifrance (+ des codes, et c'est tout, sauf cas exceptionnels).

Par **Stigma**, le **12/05/2009** à **21:08**

Bon, la première journée était difficile à vivre, mais maintenant je me suis familiarisé avec les méthodes de travail du cabinet, on me donne des trucs super intéressants à faire, l'ambiance :))

est top : bref, tout va pour le mieux, ne vous inquiétez plus pour moi Image not found or type unknown

:wink:

Image not found or type unknown

Par **sabine**, le **12/05/2009** à **21:48**

:wink:

Contente pour toi Stigma Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **pipou**, le **12/05/2009** à **21:52**

:D

et le repassage alors ? Image not found or type unknown

Par **Stigma**, le **12/05/2009** à **22:18**

:oops:

Je suis venu avec ma copine, c'est bon Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **12/05/2009** à **22:23**

* prend un [i:1o7hjjfq]print screen[/i:1o7hjjfq] du message de Stigma *

* l'imprime *

* le met dans une enveloppe *

* attends patiemment le retour de Madame Stigma pour aller le déposer dans sa boite aux lettres *

* sifflotte *

:lol:

Image not found or type unknown

Par **Stigma**, le **12/05/2009** à **23:41**

:oops:

Je plaisantais, bien évidemment Image not found or type unknown

Par **Talion**, le **26/05/2009** à **14:19**

[quote="Stigma":nmcvhk9h]En fait, j'arrive à accéder à l'ENT, mais tous les liens vers des

sites externes qui demandent une authentification foirent

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:x

Image not found or type unknown

Je vais essayer d'y remédier en leur demandant si je peux connecter mon portable à leur wifi, on verra !
Sinon je ne sais vraiment pas comment fait l'avocat : ça a l'air d'être un bon professionnel, puisqu'il compte parmi ses clients des grandes entreprises... et pourtant, [b:nmcvhk9h] il ne se sert QUE de légifrance (+ des codes, et c'est tout, sauf cas exceptionnels)[/b:nmcvhk9h].[/quote:nmcvhk9h]

Et ça suffit largement dans 95% des cas...
Les textes sont ce qu'ils sont. Les arrêts servent quand tu veux vérifier un point particulier, ou lorsque tu es dans une galère et que tu tentes de trouver l'arrêt qui peut te sauver.
En dehors de cela, la consultation des encyclopédies et autres ne peut se faire à outrance, ;)

surtout quand tu vois la vie qu'on mène... Image not found or type unknown

Courage pour ton stage, et profite en bien.

Par **candix**, le **26/05/2009** à **23:09**

Talion is back !

Par **PetitOursTriste**, le **06/06/2009** à **23:02**

je suis ravi de lire ton message ça me réconforte un peu
moi aussi mon stage c'est dans un cabinet en droit social dans le VIIIe à Paris et je n'ai [b:1xt7k6a0]jamais[/b:1xt7k6a0] fait de stage dans un cabinet d'avocat (j'en ai fait chez un notaire en terminale vous savez quand on doit faire ce stage obligatoire) et j'ai peur qu'on ne me donne rien à faire..
dis moi quand tu n'as rien à faire tu leur demandes si tu peux être utile à qqch? quand tu vois un avocat(e) travailler tu l'interrompts pour lui parler etc??
merci d'avance

Par **fan**, le **21/09/2012** à **01:13**

Dans un cabinet d'avocat, des stages ingrates sont parfois à faire comme sortir des dossiers, faire des photocopies,... mais tu assistes aussi à des audiences.

Par **martheb**, le **17/07/2014** à **11:32**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Bonjour,

J'ai aussi réalisé un stage l'année dernière dans un cabinet bordelais lex urba. J'appréhendais un peu comme toi au début, mais au final tu t'intègres très vite. La première semaine, on te forme en assistant un juriste dans ses tâches quotidiennes et petit à petit on te laisse plus de responsabilités dans les dossiers.

Moi en choisissant le droit immobilier et construction, je faisais un peu de terrain aussi, c'était super sympas ;)

Par **Manouille**, le **03/09/2017** à **02:26**

Bonjour alors voilà , j'ai 13ans je passe en 4eme et j'ai un stage à faire je veut faire mes études pour être avocate en droit de justice spécialisé dans les délinquants

Par **Isidore Beautrelet**, le **03/09/2017** à **08:32**

Bonjour

Vous devriez essayer les secrétariats des avocats ou celui des tribunaux de votre ville.

Par **seriously85**, le **03/09/2017** à **09:37**

Bonjour

Vous devrier chercher dans vos contacts.

Il est effectivement difficile pour un jeune de trouver un stage tellement la durée est courte et parce que ca embête un peu les professionnels car au collège ca relève du stage d'observation. Déjà que les jeunes en L3 ont du mal à trouver un avocat pour un stage long.... Quand j'ai travaillé chez un avocat pendant mes études de droit, je me rappelle qu'il y avait un collégien qui était venu et en fait c'était l'avocat de sa copro d'où mon conseil pour chercher dans vos contacts du genre si quelqu'un a déjà eu affaire à un avocat ou à un avocat dans sa copro il fera peut être un effort pour vous aider. Ca dépend aussi de la taille de la boite.

Mais de base je trouve que les notaires sont un peu plus ouverts pour prendre des stagiaires et coté avocat c'est plus du piston.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés